

fectif de ce groupe était réduit lorsque la tension se relâchait, et renforcé lorsque les combats reprenaient. En 1965-1966, il fut secondé par un autre groupe d'observateurs, la Mission d'observation de l'Inde et du Pakistan (UNIPOM), chargé par le Conseil de sécurité de surveiller un cessez-le-feu dans d'autres secteurs. Ce conflit latent n'a jamais été réglé et l'UNMOGIP existe encore aujourd'hui. À la fin de 1975, il comptait cinquante et une personnes dont neuf Canadiens. On a d'ailleurs compté jusqu'à vingt-sept Canadiens dans ses rangs, et jusqu'à cent douze dans ceux de l'UNIPOM.

*c) Le Liban (UNOGIL), le Yémen (UNYOM) et la  
Nouvelle-Guinée (UNTEA)*

En 1958, le Canada fournit soixante-dix-huit observateurs militaires à un groupe chargé par le Conseil de sécurité de patrouiller les frontières du Liban, ce pays ayant déposé une plainte contre l'intervention étrangère dans ses affaires. D'autre part, quelques militaires canadiens furent envoyés au Yémen (1963) et en Nouvelle-Guinée occidentale (1962). Ils faisaient partie de contingents chargés de maintenir l'ordre durant une brève période.

## Les principales forces de maintien de la paix

*a) Le Moyen-Orient – FUNU I*

Après avoir joué un grand rôle dans la formation de la première Force d'urgence des Nations Unies (FUNU I) à laquelle il participa activement pendant onze ans, le Canada a profondément ressenti sa dissolution en 1967.

Au début de l'affaire, le Canada garda la neutralité. Il n'avait pas pris part aux diverses conférences internationales sur l'avenir du canal de Suez après sa nationalisation par l'Égypte (juillet 1956). Il n'était pas membre du Conseil de sécurité et n'avait donc pas participé aux discussions de ce dernier avant et après l'attaque de l'Égypte par Israël, la Grande-Bretagne